



PREFECTURE DE BANDJOUN

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES

Appel d'Offres National Ouvert

N°02/AONO/F38/SIGAMP/CDPM-KK/2026

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A LA DELEGATION DEPARTEMENTAL DU MINEPAT DU KOUNG-KHI; dans l'arrondissement de Poumougne, Département du Koung-khi, Région de L'Ouest.

ADDITIF N° 2

1- Au lieu de (AVIS ET RPAO) :

8- Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée sous pli fermé et contre récépissé à la commission de passation des marchés de la préfecture de Bandjoun, au plus tard le **06 Mars 2026 à 12 heures** précises, et devra porter la mention :

**« Avis d'Appel D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F38/SIGAMP/CDPM-KK/2026
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT A LA DELEGATION
DEPARTEMENTAL DU MINEPAT DU KOUNG-KHI; dans l'arrondissement de Poumougne, Département du
Koung-khi, Région de L'Ouest. Exercice 2026
Financement : BIP MINEPAT. Lot unique
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9- Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, seront déclarées irrecevables à l'ouverture.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le **06 Mars 2026 à 13 heures** précises, heure locale par la Commission compétente de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département du Koung-khi, dans la salle des réunions aménagée à cet effet.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Les offres seront ouvertes en un temps et évaluées en trois étapes.

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres techniques ont été retenues.

12 Principaux critères éliminatoires:

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après 48 heures ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

- N'avoir pas satisfait à au moins **70%** des critères essentiels ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Absence de la charte d'intégrité
- Absence des aspects sociaux environnementaux
- Absence de copie certifiée de l'attestation de catégorisation ou le récépissé de dépôt de la demande de catégorisation BTP.

2- Lire plutôt (AVIS ET RPAO) :

Le dépôt et l'ouverture des offres devront être transmis par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **06 Mars 2026** à 12heures 00 heure locale.

Une copie de sauvegarde de l'offre physique et enregistré sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sur pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde ».

En plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme.

Les constituants l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5MO pour l'offre Administrative ;
- 15 MO pour l'offre Technique ;
- 5 MO pour l'offre financiers.

Les formats acceptés sont les suivant :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

L'ouverture se fera les mêmes jours à **13heure** précise, heure locale.

L'original de la caution physique doit être déposé à l'ouverture des plis.

12 Principaux critères éliminatoires:

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après 48 heures ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- N'avoir pas satisfait à au moins **70%** des critères essentiels ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Absence de la charte d'intégrité
- Absence des aspects sociaux environnementaux
- Absence de copie certifiée de l'attestation de catégorisation.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Ampliations :

- **ARMP** (Pour Publication au JDM)
- **DDMINMAP/KK**
- **P/CDPM/KK**
- **SOPECAM**
- **Affichage**

27 FEB 2026
Bandjoun, le.....

LE PREFET DU DEPARTEMENT KOUNG-KHI
(Autorité Contractante)

